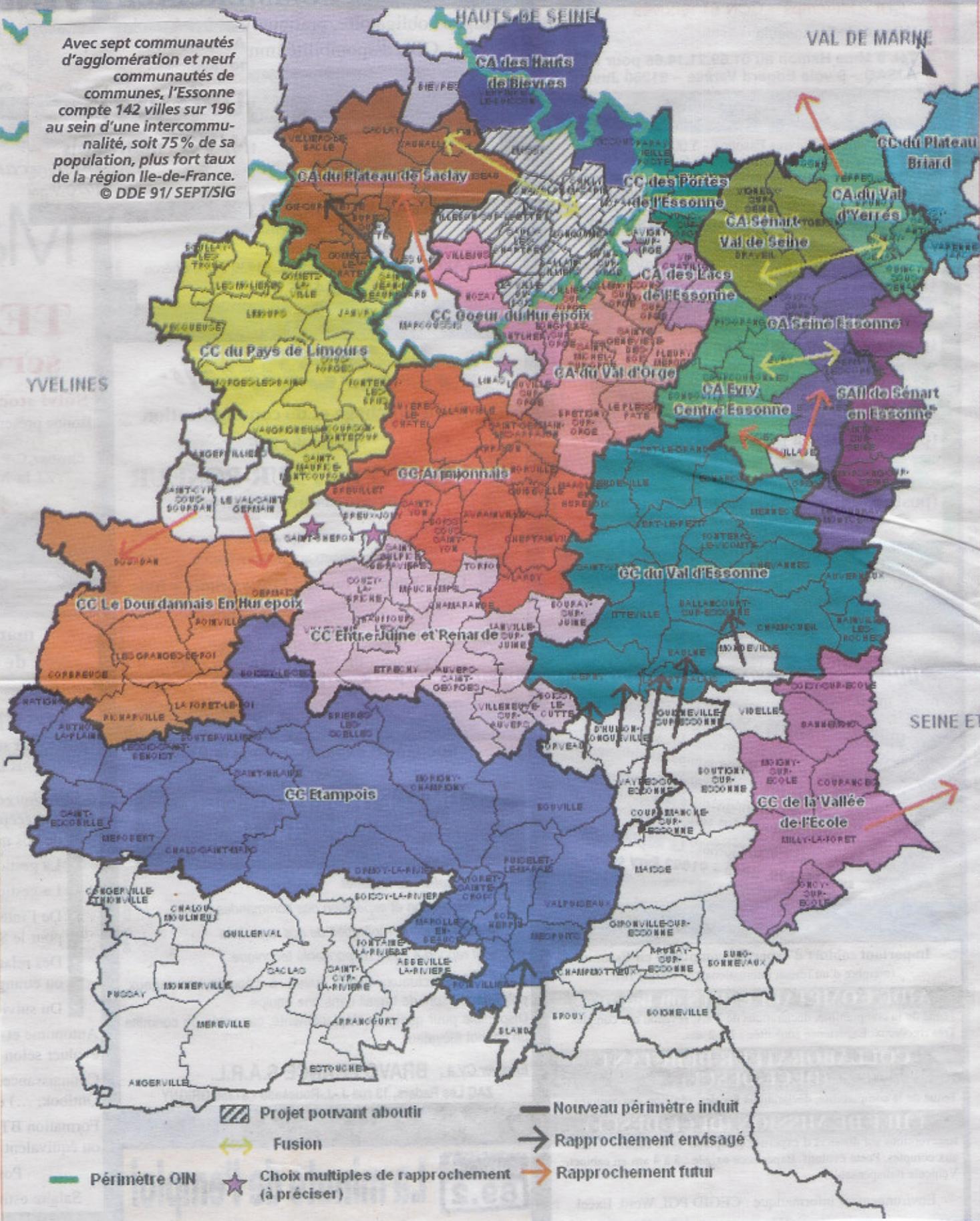


ESQUISSE DE SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Avec sept communautés d'agglomération et neuf communautés de communes, l'Essonne compte 142 villes sur 196 au sein d'une intercommunalité, soit 75% de sa population, plus fort taux de la région Ile-de-France.
© DDE 91/SEPT/SIG



Projet pouvant aboutir

Fusion

Choix multiples de rapprochement (à préciser)

Nouveau périmètre induit

Rapprochement envisagé

Rapprochement futur

Périmètre OIN

L'Etat veut fusions et rapprochements

Promis il y a un an par l'ancien préfet Bernard Frangeau, le schéma départemental d'orientation de l'intercommunalité a été présenté mardi 5 décembre par le préfet Gérard Moisselin aux élus du département, maires, conseillers généraux et régionaux et présidents de communautés d'agglomération et de communes. Un an de discussions au sein de la Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) pour aboutir à ce schéma, qui reste encore un projet, mais qui décline les aspirations des pouvoirs publics dans les rapprochements futurs entre les agglomérations existantes et celles qui viendraient à être créées.

- Sur Evry-Corbeil, "prudence est mère de sûreté" pourrait assez bien résumer l'attitude de l'Etat. Actuellement, ce sont deux agglomérations bien distinctes. Evry-Centre Essonne, qui regroupe Evry, Courcouronnes, Lisses, Bondoufle et Ris-Orangis, et Seine-Essonne qui rassemble autour de Corbeil-Essonne et du Coudray-Montceaux, les communes dites de la "rive droite" de la Seine, Etiolles, Saint-Germain-lès-Corbeil et Soisy-sur-Seine. Et pourtant, les projets communs ne manquent pas avec le centre hospitalier sud-francilien et la maison de l'emploi. S'ajoute la volonté de créer un équilibre avec le pôle de Saclay au nord et le territoire de Melun-Sénart à l'est et au sud. La réunion des deux intercommunalités pourrait amener à reconsidérer le cas de Villabé qui reste depuis 2002 à l'écart des deux entités. Toutefois, « le propos de ce document n'est pas de se substituer à la décision des élus ». Il semble donc urgent d'attendre.

- Le nord-ouest de l'Essonne. Secteur reconnu comme stratégique par l'Etat, le périmètre constitué par le plateau de Saclay et la région de Massy-Palaiseau n'est pas entièrement couvert par l'intercommunalité. Au-delà de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay (CAPS), les difficultés résident, selon l'Etat, dans :
 - l'appartenance de Verrières-le-Buisson et de Wissous à l'agglomération des Hauts-de-Bièvres, et de Nozay et Villejust à l'agglomération du Cœur-de-Hurepoix,
 - des choix futurs des dix com-

munes voisines de Massy qui ont voulu s'associer autour du projet Europ'Essonne en 2005, - de l'avenir de la zone d'activités de Courtabœuf, divisée entre trois communes, Villebon, Villejust et Les Ulis, dont les deux dernières n'appartiennent à aucune intercommunalité. La priorité des pouvoirs publics reste principalement que la nouvelle organisation intercommunale s'inscrive à l'intérieur du périmètre de l'Opération d'intérêt national (OIN). Pour les Ulis, le schéma préconise également une adhésion à la CAPS (malgré l'opposition

de cette dernière), de même que pour Marcoussis. En revanche, aucune orientation précise n'est donnée pour l'instant à Linas.

- Val d'Yerres-Val de Seine. Une unité territoriale, mais deux agglomérations, la CAVY et la CASVS. Leur niveau d'activité respectif est jugé dans le schéma départemental comme « assez réduit » et de facto, leur développement économique pourrait en être affecté. L'Etat préconise donc un rapprochement qui devra surmonter des oppositions politiques.

- Le sud. Une communauté de

53 villes au sein de la communauté de communes de l'Etampois (qui en compte déjà 21), l'Etat n'y est pas favorable. Il semble plus disposé à aider à la création d'une entité autour de Méréville. De même qu'il verrait d'un bon œil le rapprochement des six communes de la Vallée de l'Ecole avec celles du Parc du Gâtinais en Seine-et-Marne. Enfin, il se dit favorable à l'adhésion de Mondeville, Vayres, Guigneville, d'Huisson-Longueville et Orveau à la communauté de communes du Val d'Essonne.

■ Philippe Valli